

Questions orales

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, nous reconnaissons, tout comme le ministre, le problème de la dette publique et du déficit annuel, ainsi que la contribution qu'il y a apportée. Qu'il réduise les deux, mais pas au détriment des faibles, des chômeurs, des régions en difficulté ou des personnes handicapées. Pas de cette manière.

Des voix: Bravo!

[Français]

LA JUSTIFICATION DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, plus de la moitié des mères de familles monoparentales au Canada élèvent leurs enfants avec un revenu inférieur au seuil de la pauvreté.

Comment le ministre des Finances peut-il justifier des compressions budgétaires si mal réparties au détriment des familles, des enfants et, surtout, des provinces les plus pauvres?

Pourquoi ne tient-il pas compte de ses promesses en faveur des Canadiens les plus pauvres?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député affirme que nous nous en prenons aux provinces les plus pauvres. Nous avons maintenu le programme de péréquation qui vient précisément en aide aux provinces les plus pauvres de notre pays.

M. Turner (Vancouver Quadra): Parce qu'il existe une loi que vous devez respecter.

M. Wilson: Le député fait remarquer qu'il existe une loi que nous devons respecter. Les représentants à cette Chambre, tout comme le député, cet excellent parlementaire, savent que les lois peuvent être modifiées, mais nous respectons les besoins des provinces dont la population gagne de faibles revenus, pour les raisons mêmes qui préoccupent le député. Nous avons prévu dans notre budget un impôt sur les grandes sociétés grâce auquel nous percevrons un milliard de dollars sur leurs revenus. Nous imposons aussi une surtaxe aux particuliers à revenu élevé, dans le but précis d'accroître le fardeau que doivent porter les habitants et les entreprises des régions du pays qui sont le plus en mesure de supporter une charge accrue.

Comme je l'ai déjà dit, monsieur le Président, le principal objectif du budget est de garantir que nous pourrions continuer d'offrir les services dont ont besoin les particuliers à faible revenu qui vivent dans les régions moins favorisées de notre pays.

[Français]

LA RÉDUCTION DES DÉPENSES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Hier, M^{me} Thérèse Lavoie-Roux, ministre responsable de la politique de la famille du gouvernement libéral du Québec, a accusé le Budget du ministre des Finances d'être un budget carrément anti-familial. Elle a énuméré les articles dans le Budget qui font qu'il est anti-familial: récupération des allocations familiales; désindexation des allocations familiales; réduction des dépenses en matière de santé et d'éducation; et nouvelle taxe sur les prix de vente de maisons neuves qui affectera les jeunes couples.

Est-ce que le ministre peut nous dire pour quelle raison il a présenté un Budget anti-familial?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je m'oppose tout à fait à ce commentaire sur le budget. Les chèques d'allocations familiales seront envoyés à tous ceux qui y ont droit. Le programme continue. Son caractère universel est maintenu. Le député fait allusion au financement des programmes établis. Comme je le lui ai dit hier, ce financement augmentera de 25 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, par rapport aux cinq dernières années.

Enfin, les observations sur le coût de l'habitation sont tout à fait fausses. Nous nous sommes engagés, comme en font foi les documents budgétaires, à prendre les mesures qui s'imposent pour régler tout problème de manque de logements abordables. Les mesures seront rendues publiques d'ici quelques mois.

[Français]

LA SUPPOSÉE POLITIQUE FAMILIALE RÉGRESSIVE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, le ministre ne veut pas comprendre, il ne veut pas admettre qu'un des problèmes majeurs au Canada, c'est le taux de dénatalité des familles.

Le ministre doit savoir que pour le prix que cela coûte aujourd'hui pour élever des enfants, on aurait besoin d'une politique familiale généreuse et non d'une politique familiale régressive.

Le ministre a désindexé les allocations familiales et là, le ministre commence à prendre, à partir d'un certain montant, une récupération des allocations familiales. A ce moment-ci, il prend aux gens à revenus élevés. L'an prochain, il va manquer d'argent, il va baisser à 20 000\$ ou 25 000\$.